

**Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants**اتفاقية استكهولم بشأن الملوثات العضوية الثابتة • 关于持久性有机污染物的斯德哥尔摩公约 • Stockholm Convention on Persistent Organic Pollutants
Convenio de Estocolmo sobre Contaminantes Orgánicos Persistentes • Стокгольмская конвенция о стойких органических загрязнителях

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Maison internationale de l'environnement 1
11-13, chemin des Anémones
CH-1219 Châtelaine – Genève
Suisse

Téléphone : +41 22 917 87 29
Télécopie : +41 22 917 80 98
Adresse électronique : ssc@pops.int
www.pops.int

Dossier: SC/POPRC**Date: 13 avril 2012****Objet: Invitation à examiner et soumettre des observations sur les projets de descriptifs des risques préparés pour les chloronaphtalènes et l'hexachlorobutadiène**

La septième réunion du Comité d'étude des polluants organiques persistants de la Convention de Stockholm s'est tenue du 10 au 14 octobre 2011 à Genève. Le rapport de la réunion (UNEP/POPS/POPRC.7/19) est disponible sur le site Web du Comité: <http://www.pops.int/poprc/>.

Le Comité était saisi de deux propositions soumises par l'Union européenne, d'inscrire les **chloronaphtalènes** et l'**hexachlorobutadiène** aux Annexes A, B et/ou C de la Convention.

Conformément à la procédure prévue aux paragraphes 5 et 6 de l'article 8 de la Convention, le Comité a appliqué les critères de sélection spécifiés à l'Annexe D aux deux produits chimiques et a décidé que les propositions répondaient à ces critères et que le Comité devrait procéder à la préparation de descriptifs des risques pour les chloronaphtalènes et l'hexachlorobutadiène. Le Comité a invité les Parties et les observateurs à présenter les informations requises à l'Annexe E pour les deux produits chimiques et des groupes de travail intersessions ont préparé les projets de descriptifs des risques ci-joints.

Vous êtes invité(e) à **examiner les projets de descriptifs des risques préparés pour les chloronaphtalènes et l'hexachlorobutadiène et à soumettre vos observations techniques** au Comité d'étude des polluants organiques persistants au plus tard le **25 mai 2012**.

Nous vous prions de bien vouloir envoyer vos soumissions sous forme de fichier électronique par courriel à l'adresse suivante : ssc@pops.int et awarmuth@pops.int.

En cas d'impossibilité, veuillez adresser les documents sur support papier à :

Secrétariat de la Convention de Stockholm
Att : Comité d'étude des POP
Mme Andrea Warmuth
Programme des Nations Unies pour l'environnement
11-13 chemin des Anémones
CH-1219, Châtelaine, Genève, Suisse
Fax : (+41 22) 917 8098

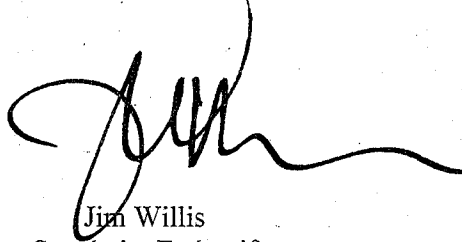
**A: Points de contact officiels de la Convention de Stockholm
Correspondants nationaux de la Convention de Stockholm**

Cc: Représentants des missions permanentes auprès des Nations Unies à Genève

/..

Si vous avez des questions concernant cette invitation, ou si vous souhaitez recevoir les documents du Comité d'étude des polluants organiques persistants sur support papier, n'hésitez pas à contacter Madame Andrea Warmuth (courriel: awarmuth@pops.int; téléphone +41 22 917 8853).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jim Willis', with a long horizontal flourish extending to the right.

Jim Willis
Secrétaire Exécutif

Pièces jointes